

---

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle de L'Hybridé,**

tenue le 17 juin 2017, au 4333 rue Marquette, Montréal,

en présence de:

- |                             |                                |
|-----------------------------|--------------------------------|
| 1. Manuelle Alix-Surprenant | 12. Sébastien Lavallée         |
| 2. Maïly Daigle             | 13. Nicolas Le Port - Letexier |
| 3. Amandine Gay             | 14. Kassaye Macdonald          |
| 4. Francisca Gagné          | 15. Sébastien Matte            |
| 5. Sylvie Poirier           | 16. Paul-Honoré Olivier        |
| 6. Renaud Vinet-Houle       | 17. Doan Trang Phan            |
| 7. Kimura Byol              | 18. Jovanni Racine             |
| 8. Jobeda Coulombe          | 19. Federico Roncarolo         |
| 9. Geneviève Forest         | 20. Maude Touchette            |
| 10. Philip-Olivier Guérin   | 21. Djibril Morrissette        |
| 11. Roberta La Piana        | 22. Johan-Nicolas              |

**1. Mot de bienvenue**

La réunion débute à 11h07. Manuelle Alix-Surprenant présente L'Hybridé et les membres du conseil d'administration. L'assemblée est officiellement ouverte à 11h16. Tel que les règlements généraux l'indiquent, Manuelle Alix-Surprenant, présidente de L'Hybridé, préside l'assemblée alors qu'Amandine Gay, secrétaire de L'Hybridé, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est lu et est adopté à l'unanimité.

**DÉCISION:**

- Proposition : Sébastien Matte
- Adoption : Maude Touchette

**3. Rapport d'activité**

Activités sociales

Francisca : présentation du souper entre personnes adoptées de juillet 2016.

Présentation rapide du dîner de Noël et du souper au Lac Saint-Jean.

Activités d'éducation

Renaud : Présentation de l'intervention dans le cours de Bac de 1ere année d'anthropologie à l'UdeM  
Rappel du fait que les conférences en université sont réalisées par L'Hybridé depuis plusieurs années : UQAM, UDEM.

Activités de représentation de l'intérêt des membres

Manuelle : rappel du fait qu'elle siège sur le comité de concertation du Secrétariat à l'Adoption Internationale (SAI).

De l'importance de partager notre expertise et faire valoir la voix des personnes adoptées auprès des institutions.

Manuelle est également membre de 2 comités au sein de l'International Conference on Adoption Research (ICAR). Ceci démontre notre volonté de valoriser les personnes adoptées qui mènent des recherches sur l'adoption.

#### Activité partage d'expertise

Amandine : Rappel de l'obtention du financement LOJIQ pour participer à une tournée en France et en Suisse afin de rencontrer d'autres organismes de personnes adoptées ainsi que des institutions afin d'échanger sur les bonnes pratiques.

#### Gestion et développement de l'organisation

##### Activités internes

Sylvie: 4 rencontres de partage d'information avec le SAI.

7 demandes entrantes par mois de personnes adoptées, parents adoptants, médias, professionnels.

7 rencontres de conseils d'administration

42 membres en règle (51 membres au 15 juin 2017)

Plus de 100 heures par mois investies bénévolement par les membres du C. A. de L'Hybridé

2000\$ à venir: Bourse de Forces AVENIR pour la catégorie Projet Société, Communication et Éducation.

Rencontre avec un avocat pro bono afin de s'assurer de la conformité de nos statuts, règlements généraux et nos pratiques.

#### **MOTION DE REMERCIEMENTS:**

- Paul-Émile Bourdages pour son engagement pro bono en tant qu'avocat.
- Youssef Shoufan pour le montage de la vidéo Forces Avenir.

#### Activités du printemps (le rapport annuel se termine au 31 mars)

4 réunions du C.A depuis le 31 mars.

Tableau qui présente notre engagement sur les 3 mois passés (voir [PPT](#)).

L'Hybridé est de plus en plus consulté EN AMONT par le SAI.

Les séminaires 2017-2018 du SAI seront axés sur les personnes adoptées adultes et le retour aux origines.

#### Commentaire de la salle :

« Bravo. Y aura-t-il des activités à venir ? »

Réponse de L'Hybridé : Nous développons actuellement un calendrier annuel. Les prochaines activités à destination des membres auront lieu à la rentrée.

#### **DÉCISION (Rapport d'activité):**

- Proposition : Jovanni Racine
- Adoption : Philippe-Olivier Guérin

#### **4. Bilan financier (voir [PPT](#))**

Nous n'avons pas encore eu recours aux services d'un comptable puisque nous n'avons pas encore obtenues de subventions gouvernementales mais nous offrons néanmoins un portrait des quelques entrées et sorties.

Présentation de Maily, trésorière :

Revenus (membership + dons + conférences/ateliers + activités autofinancement).

Dépenses : créances + activités corporatistes + activités sociales (77% de nos revenus dépensés donc nous sommes plutôt en équilibre).

Compétences professionnelles investies en don = minimum 10 000\$ environ 30 000\$ (réels).

Prévisions budgétaires :

Recherche de subventions et volonté d'augmenter le membership.

Objectif : pouvoir trouver une permanence qui couvre une partie du travail actuel du C.A.

**DÉCISION (Bilan Financier):**

- Proposition : Doan Trang Phan
- Adoption : Jobeda Coulombe

**5. Mise en œuvre et actualisation des priorités**

Réalisations des 8 derniers mois :

ADMINISTRATION –point présenté par Manuelle-

Urgence : Mieux définir notre clientèle

Priorités : Éthique

Réalisations :

- Recruter 30 nouveaux membres : **OBJECTIF ATTEINT**
- Opérationnalisation du paiement en ligne de la cotisation annuelle : **OBJECTIF ATTEINT**
- Consulter une juriste pour connaître nos responsabilités et limites : **EN COURS**
- Positionner L'Hybridé comme organisme éthique: Transparence, Imputabilité, Pérennité de la structure : **EN COURS**

Point « Membership + 1 » : rappeler à nos membres qu'il existe une possibilité d'offrir le membership à une personne qui n'a pas les moyens de se l'offrir.

INTERVENTION – point présenté par Francisca-

Urgence : Définir ce qu'on entend par « Intervention » au sein de L'Hybridé.

Priorités :

- Clientèle
- Lieu
- Groupe de discussion et de partage
- Atelier Retour aux origines

Réalisations :

- Réception des demandes et interventions selon les besoins : **EN COURS**
- Développement d'un protocole (Accueil et référence) : **EN COURS**

**POINT ÉTHIQUE** : aparté d'Amandine pour insister sur la mise en place de bonnes pratiques au sein de L'Hybridé et pourquoi nous plaçons l'éthique au centre de nos préoccupations. Manuelle précise que ce positionnement vise à identifier les bonnes pratiques et être intentionnelles dans nos pratiques.

#### MOBILISATION – point présenté par Renaud-

Urgence : Calendrier d'Activités Annuelles

- Rencontre à Québec
- Rencontre à Montréal

Priorités :

- Stratégie de membership : renouvellement, recrutement, mobilisation autour des activités
- Offre de service: en particulier, le service d'accompagnement de retour aux origines

Réalisations :

- Organiser au moins 1 activité dans la ville de Québec et une autre dans une autre région : **EN COURS**
- Organiser le service d'accompagnement et de retrouvailles en marge du SAI : **EN COURS**
- Avoir au moins 3 types d'activités pendant l'année : **OBJECTIF ATTEINT**

#### COMMUNICATION – point présenté par Amandine-

Urgence :

- Professionnaliser les communications de L'Hybridé
- Développer le langage commun (valeurs, lexique, etc.)

Priorités :

- Blueprint
- Image (upgrade Site Internet)

Réalisations :

- Définir un lexique : **EN COURS**
- Apporter des modifications au site internet : **EN COURS**
- Rédiger un compte-rendu après chacune de nos activités : **OBJECTIF ATTEINT**

#### SUBVENTION – point présenté par Sylvie-

Urgence :

- Trouver 40 000\$

Priorités :

- Exploration "Ministères de la Justice Provinciale et Fédérale"
- Consigner les échanges avec les institutions
- Mise en place d'un calendrier des financements (régularité ; type de financements ; tableau excel ; mise en place d'alertes)
- 3 ordres professionnels ; 3 fondations et procéder aux demandes
- Comptabiliser les ressources humaines (valeur du travail des administratrices/teurs)

Réalisations :

- Cotisation du membership : **OBJECTIF ATTEINT**
- Boite \$: Donner au suivant : **OBJECTIF ATTEINT**

- Définir la valeur contributive du travail des administratrices.teurs de L'Hybridé : **OBJECTIF ATTEINT**
- Trouver des partenaires qui nous accueillent et nous hébergent : **EN COURS**

Nécessité d'identifier les besoins réels pour l'année prochaine.

Volonté de mettre en place un plan de financement en gardant en tête la stratégie de multiplication des sources de financements.

Question de la salle : pourquoi ne pas contacter l'organisme à but non lucratif PÉTALES?

Réponse de L'Hybridé : Merci pour votre suggestion.

Question de la salle : comment diffuser l'information aux adolescents/jeunes adultes ?

Réponse de L'Hybridé : les membres et Ami.e.s de L'Hybridé sont les ambassadrices et ambassadeurs de L'Hybridé. Il est néanmoins essentiel de laisser l'agentivité aux personnes adoptées de venir vers nous quand elles le veulent/peuvent. Relayer l'information est déjà une forme d'aide importante.

Question de la salle : est-ce que les membres de L'Hybridé ont nécessairement besoin d'exprimer leur douleur ?

Réponse de L'Hybridé : les Membres et Ami.e.s sont un public divers et L'Hybridé favorise autant les échanges autour des traumatismes liés à l'adoption que la possibilité de se retrouver pour des activités qui ne soient pas uniquement centrées sur les expériences personnelles de l'adoption (ex : peinture ; photo ; marcheurs de L'Hybridé ; parrain/marraine, etc.)

Question de la salle : Enjeu du débalancement en cas de trop fort accroissement du membership Ami.e.s de L'Hybridé.

Réponse de L'Hybridé : actuellement 2/3 des membres sont des adopté.e.s et nous souhaitons maintenir cet équilibre. En effet, les allié.e.s de notre organisation prennent des responsabilités en pleine conscience de la primauté accordée aux voix des personnes adoptées. Si ce membership venait à grandir exponentiellement, c'est un « problème » auquel nous serions ravi.e.s d'être confronté.e.s !

#### **RAPPEL RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX:**

Le Conseil d'administration est composé de 6 membres dont 4 sièges (minimum) sont réservés à des membres adoptés et 2 sièges (maximum) à des membres amis. La directrice générale siège au conseil d'administration sans droit de vote.

#### **6. Modification des Règlements Généraux**

Suite à la rencontre avec les avocats Me Bourdages et Me Brisson, il est convenu que certaines modifications aux Règlements généraux de notre organisation seront nécessaires. Sept chapitres des Règlements généraux sont à modifier ( les parties en gras sont les modifications proposées) :

Chapitre 3, article 3.2

Toute personne **respectant la mission de l'organisme** peut devenir membre de l'organisme en lui adressant une demande à cet effet, **selon les modalités déterminées par le conseil d'administration**. Le cas échéant, elle devra acquitter les droits d'entrée et toute cotisation annuelle

qui pourront avoir été décrétés par le conseil. Le formulaire papier et le formulaire en ligne sont réputés valides à cet effet.

#### Chapitre 4, article 4.3

L'assemblée générale annuelle **est saisie du rapport d'activités du Conseil d'administration**, entérine le rapport financier de l'organisme et élit les administrateurs de l'organisme selon la durée des mandats. L'assemblée générale annuelle des membres détermine qui assumera la présidence annuellement.

#### Chapitre 6, article 6.1

Un avis de convocation à chaque assemblée annuelle ou spéciale doit être expédié aux membres par écrit ou avec tout autre moyen de communication, **dont les messages courriel**, au moins 15 jours avant sa tenue à moins que tous les membres réunis ne renoncent expressément à cet avis et que les membres absents n'aient pas fait parvenir au secrétaire une renonciation à cet avis.

#### Chapitre 7, article 7.1

Le quorum à une assemblée des membres **est fixé à 20%** des membres dûment convoqués à cette assemblée. **En cas d'absence de quorum, le Conseil d'administration peut re convoquer, une AG sans que le quorum soit requis.**

*Question quorum pour l'avocat* : en cas d'absence, existe-t-il une possibilité de procuration ou la présence de membres via Skype est-elle acceptable comme alternative à la présence physique ?

#### Chapitre 8, article 8.1

Les biens et les affaires de l'organisme sont administrés **exclusivement** par un conseil d'administration composé d'un minimum de **sept** membres élus pour un mandat de deux ans en alternance, par les membres réunis en assemblée générale annuelle ou jusqu'à ce qu'ils soient remplacés.

#### Chapitre 8, article 8.2.

Le conseil d'administration est composé de **7** membres dont **5** sièges (minimum) sont réservés à des membres adoptés et 2 sièges (maximum) à des membres amis. La directrice générale siège au conseil d'administration sans droit de vote.

#### Chapitre 19, article 19.2

**Le présent règlement a fait l'objet d'une modification en date du 3 juin 2017, aux articles 3.2, 4.3, 6.1, 7.1, 8.1 et 8.2 par le conseil d'administration.**

#### **DÉCISION (Modification des Règlements Généraux) :**

- Proposition : Philippe-Olivier Guérin
- Appui : Maude Touchette

### **7. Idées et suggestions des membres**

Johan-Nicolas :

- Proposition de partenariat avec le Centre Gai et Lesbien de Montréal : un lieu et une possibilité d'espace de stockage de dossiers confidentiels.
- Importance de préciser la clientèle de L'Hybridé : quelle ouverture aux adoptés transraciaux domestiques, quelles offres spécifiques quand le retour aux origines n'est pas possible ?
- Importance de la mise en place d'une gestion de la parole lors des assemblées mixtes, afin les personnes adoptées et s'étant le moins exprimées soient prioritaires.

Kimura :

- Quelle ouverture aux parents biologiques ? (ex : possibilité de mise en place d'ateliers)
- Quelles activités sur les réalités des adopté.e.s transraciaux domestiques ?

**MOTION DE REMERCIEMENTS:**

- Manuelle Alix-Surprenant en titre de présidente, demande une motion de remerciement pour toutes les administratrice et administrateur de L'Hybridé pour leur engagement cette année : Sylvie, Maïly, Amandine, Francisca et Renaud.

**8. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 12h48. Un potluck avec les membres et les invités a lieu afin de poursuivre les échanges et de faire connaissance.